

KEYRUS

Société Anonyme au capital de 4.319.467,50 €.

Siège Social : 155, rue Anatole France – 92300 Levallois Perret 400 149 647 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 22 MAI 2014

Résultats des votes

A TITRE ORDINAIRE

QUORUM A TITRE ORDINAIRE :

20% soit 3.375.303 actions

ACTIONNAIRES PRESENTS, REPRESENTES OU AYANT VOTES PAR CORRESPONDANCE :

10 365 037 actions soit 61,42 % des actions

pour 20 398 312 voix soit 75,51%% des voix

Résolution n°1	<i>(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2013)</i>	Adoptée à la majorité.
Résolution n°2	<i>(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°3		
Résolution n°3-1	<i>(Poursuite des conventions et engagements visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°3-2	<i>(Approuve la conclusion d'une nouvelle convention de prestation de services avec la société Keyrus Canada au cours de l'exercice 2013)</i>	Non votée pour défaut de quorum.
Résolution n°4	<i>(Affectation des résultats)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°5	<i>(Quitus aux administrateurs)</i>	Adoptée à la majorité.
Résolution n°6	<i>(Jetons de présence pour les exercices 2013 et 2014)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°7	<i>(Renouvellement du programme de rachat d'actions)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°8	<i>(Pouvoirs)</i>	Adoptée à la majorité.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

QUORUM A TITRE EXTRAORDINAIRE :

25% soit 4.219.129 voix

ACTIONNAIRES PRESENTS, REPRESENTES OU AYANT VOTES PAR CORRESPONDANCE :

10 365 037 actions soit 61,42 % des actions

pour 20 398 312 voix soit 75,51%% des voix

Résolution n°9	<i>(Autorisation donnée au Conseil à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°10	<i>(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°11	<i>(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances sans droit préférentiel de souscription par placement privé)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°12	<i>(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°13	<i>(Délégation de pouvoirs donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10% du capital de la société en vu de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°14	<i>(Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour décider une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission et attribution gratuite d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe)</i>	Adoptée à la majorité

Résolution n°15	<i>(Délégation octroyée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la société)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°16	<i>(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de créer toutes actions ou valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription, donnant droit immédiatement ou à terme à une quotité du capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la société)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°17	<i>(Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°18	<i>(Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°19	<i>(Autorisation au Conseil d'Administration d'utiliser les délégations d'augmentation et de réduction du capital social en période d'offre publique visant les titres de la Société)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°20	<i>(Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription)</i>	Adoptée à la majorité
Résolution n°21	<i>(Plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital en cours de validité)</i>	Adoptée à la majorité.
Résolution n°22.	<i>(Délégation de compétence donnée au conseil à l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise)</i>	Refusée à la majorité